

**ANNULE ET REMPLACE**

- 1 - Mode de passation :** Procédure adaptée (articles 27, 34, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)
- 2 - Objet du marché :** Impression, diffusion en régie publicitaire et distribution du Magazine, de son supplément associatif et de son livret culturel
- 3 - Caractéristiques principales :** Confier au titulaire l'impression et la diffusion en régie publicitaire du Magazine, de son journal des associations et livret culturel.  
Les prestations comprennent :  
- la prospection commerciale et les relations avec les annonceurs,  
- la vente des espaces publicitaires,  
- l'impression du Magazine et de ses suppléments,  
- la distribution des supports,  
- la présentation d'un bilan annuel (encaissement des recettes auprès des annonceurs).
- 4 - Délais et durée du marché :** Le marché est conclu pour 24 mois, à compter de sa notification, renouvelable une fois. Le premier magazine devra être réalisé pour janvier 2017 avec une distribution semaine 4.
- 5 - Conditions relatives au marché :** Règlement par mandat administratif dans un délai de 30 jours. Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : euro.
- 6 - Justifications à produire pour chaque candidat :**  
- lettre de candidature (modèle DC1) et déclaration du candidat DC2,  
- déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 et L.5212-4 du Code du Travail,  
- déclarations sur l'honneur conformément aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance du 23/7/2015,  
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,  
- un mémoire technique  
- la décomposition du prix global forfaitaire mettant en évidence l'évaluation des dépenses et des recettes induites par la vente d'encarts publicitaires,  
- la grille tarifaire des espaces publicitaires,  
- le bordereau de commande type pour la vente d'emplacements publicitaires,  
- la proposition chiffrée pour ce marché  
- trois exemples d'impression effectuée pour des prestations similaires,  
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.
- 7 - Critères d'attribution :** L'offre retenue sera déclarée économiquement la plus avantageuse, après négociation éventuelle, avec les 3 meilleures offres, au regard des critères précisés dans le règlement de la consultation.
- 8 - Date limite de réception des candidatures :** 25 octobre 2016 - 12 heures
- 9 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29 septembre 2016 - 12 heures
- 10 - Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être obtenu :** A la Mairie de Léognan ou téléchargeable sur la plate-forme dématérialisée <https://demat-ampa.fr>
- 11 - Autres renseignements :** Véronique PELLETIER, service communication, Mairie de LEOGNAN, Tél : 05.57.96.02.11.11 [vero.pelletier@mairie-leognan.fr](mailto:vero.pelletier@mairie-leognan.fr)

**•• Le dossier de consultation remis gratuitement est à retirer**



Mairie de Léognan,  
Service Commande Publique  
11, cours Maréchal de Lattre de Tassigny  
33850 LEOGNAN  
Tél : 05 57 96 00 40 - Fax : 05 57 96 00 41  
Contact : [nathalie.larrue@mairie-leognan.fr](mailto:nathalie.larrue@mairie-leognan.fr)